

Séminaire
**La régulation des médias à l'ère de la digitalisation
et des plateformes numériques**

8 - 9 novembre 2021

Hôtel RAMADA PLAZA Gammarth

Note conceptuelle

1. Éléments de contexte

Depuis Tim Berners Lee, principal inventeur du World Wide Web (WWW) au début des années 1990, et l'avènement de l'hypertextualisation, le monde a connu une nouvelle façon de communiquer basée sur des systèmes distribués permettant l'échange instantané d'informations, à partir d'un ensemble de machines autonomes (ordinateurs) interconnectées et qui peuvent communiquer entre elles.

C'est le début d'un grand changement. Cela est même devenu un phénomène social mondial qui s'exprime à travers les différentes plates formes comme Facebook, Youtube, Instagram, TikTok etc. et qui suscite enthousiasme et controverses. Avec le développement exponentiel de l'intelligence artificielle et des algorithmes, on comprend aujourd'hui les raisons de ces inquiétudes qui ne sont pas de simples vues de l'esprit.

En effet, la diversité des services offerts, la multiplication des outils utilisés pour ce faire, créent désormais une nouvelle donne, à laquelle il faut se préparer et s'adapter.

Face aux différents enjeux technologiques, industriels et financiers qui caractérisent un peu partout les mutations du secteur audiovisuel, il est aujourd'hui important en effet de se poser des questions et de réfléchir sur ce qu'il faudra faire pour éviter des engrenages qui risquent d'impacter l'avenir de ce secteur.

Avec ses influences directes sur nos façons de nous informer, de communiquer, bref de vivre, cette révolution numérique nous incite désormais à réfléchir sérieusement sur la stratégie à mettre en place pour réguler ce monde numérique afin de mieux encadrer ses activités et endiguer les abus notamment en matière de désinformation et de discours de haine notamment afin de mieux protéger la liberté d'expression et de communication ainsi que la qualité de l'information. Tout en renforçant les capacités des médias traditionnels notamment les médias de service public qui sont soumis de par la forte présence des plates formes numériques dans le secteur de la production et de la diffusion des contenus audiovisuels, à une concurrence redoutable.

S'inscrivant dans cette dynamique, le REFRAM souhaite, à l'occasion de ce séminaire sur le thème « **La régulation des médias à l'ère de la digitalisation et des plateformes numériques** » accentuer sa réflexion dans ce domaine et initier des actions spécifiques visant à mobiliser l'ensemble des parties prenantes francophones dans la préparation d'une stratégie efficace pour relever les nouveaux défis de cette ère numérique où tout est marqué par la **plateformisation**.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intérêt de ce séminaire sur la régulation des médias à l'ère des plateformes. Son objectif principal sera, sur base d'échanges entre experts et représentants des régulateurs membres du REFRAM, de proposer des recommandations :

- aux organisations internationales – en particulier à l'OIF –, aux organisations de la société civile et aux acteurs publics et privés qui développent des initiatives sur les trois thématiques retenues pour le séminaire (voir programme prévisionnel ci-dessous) ;
- au REFRAM et à ses membres en vue de l'adoption de la future feuille de route du REFRAM pour 2022-2023.

Le Réseau francophone des Régulateurs des médias (REFRAM) est un des 16 réseaux institutionnels de la Francophonie. Il vise à l'établissement et au renforcement de la solidarité et des échanges entre ses membres. Il constitue un espace de débats et d'échanges d'information sur les questions d'intérêt commun aux autorités de régulation des médias et contribue aux efforts de formation et de coopération.

La plateformisation est une tendance qui « fait référence à la montée en puissance de la plateforme en tant que modèle infrastructurel et/ou économique dominant dans les secteurs des médias, des communications électroniques et des technologies de l'information et de la communication et des technologies (TIC) ».

2. Programme et déroulement des travaux du séminaire

Première journée ,8 novembre 2021

9H00 : Ouverture du Séminaire

Allocutions d'ouverture :

- Monsieur **Nouri LAJMI**, Président de la HAICA et Président en exercice du REFRAM ;
- Monsieur **Roch-Olivier MAISTRE**, Président du CSA (France) et vice-président du REFRAM
- Monsieur **Bertrand LEVANT**, le Représentant de l'OIF

9H30 : Pause-café

10H00 : Démarrage des travaux du Séminaire

Session 1 : la régulation et la plateforme

- Expert-modérateur : **Joan BARATA**
- Présentation par **Roch-Olivier MAISTRE**, président du CSA (France) et Vice-Président du REFRAM
- Présentation par **Noël THEBEN**, CSA (Belgique)
- Intervention de **Karim IBOURKI**, Président du CSA (Belgique) et prochain Président de l'ERGA (2022)
- Débat et recommandations

13H00 : Déjeuner

14H30 : Reprise des travaux

Session 2 : les régulateurs des médias et le soutien au développement et à la découvrabilité de la création et de la production audiovisuelles

- Modérateur : **Nouri LAJMI**
- Expert : **François DEMERS**, Université Laval (Québec, Canada)

- Présentation par **Marcel REGNOTTO**, OFCOM (Suisse)
- Présentation par **René BOURGOIN**, Président de la HACA de la Côte d'Ivoire
- Débat et recommandations

17H00 : Clôture de la 2ème Session

Deuxième journée ,9 novembre 2021

Session 3 : les régulateurs des médias et la lutte contre la désinformation

- Expert-modérateur : **Renaud DE LA BROSSE**
- Présentation par **Mme Latifa AKHARBACH**, Présidente de la HACA (Maroc), et vice-présidente du RIARC

10H30 : Pause-café

11H00 : Reprise des travaux de la 3ème Session

- Présentation par Monsieur **Babacar DIAGNE**, Président du CNRA (Sénégal) et Président de la plateforme des régulateurs de l'audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée
- Débat et recommandations
- 12H30 : Conclusions par **Jean-François FURNEMONT**, Rapporteur général
- 13H00 : Clôture des travaux par le Président et le Vice-Président du REFRAM

Le rapport général de recommandations sera rédigé par les 4 experts, sous la coordination de Jean-François FURNEMONT.